

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE  
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

**Section Administration – Organisation**

Tél. : +322 5515643-754

e-mail : [adminfin@rp-grece.be](mailto:adminfin@rp-grece.be)

Bruxelles, 03/05/2022

N° de Protocole : 3204

À l'attention de : a) [info.be.entrance@assaabloy.com](mailto:info.be.entrance@assaabloy.com)  
b) [mail@portomatic.be](mailto:mail@portomatic.be)  
c) [ateliers-matterne@skynet.be](mailto:ateliers-matterne@skynet.be)

**Objet : "Appel d'offre pour la fourniture et les travaux de remplacement du moteur du mécanisme automatique d'une porte de garage sectionnelle, genre rouleau pour le parking du bâtiment de la Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE "**

La Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE, compte tenu des dispositions de la Loi Grecque 4412/2016 telle que celle-ci modifiée et qu'elle est en vigueur, invite les intéressés à soumettre une offre / devis afin de pouvoir procéder à l'attribution directe et à la signature d'un contrat pour la fourniture et les travaux de remplacement du moteur du mécanisme automatique d'une porte de garage sectionnelle, genre rouleau du parking du bâtiment de la Représentation Permanente. Le budget prévu s'élève à cinq mille cinq cent euros (5.500,00 €), TVA incluse, et nous invitons les intéressés à soumettre une offre tout en respectant le tableau des travaux ci-joint, en tant que condition nécessaire à la sélection de l'offre finale.

L'offre serait soumise à évaluation et doit comprendre :

- a) Le prix par service/fourniture, y compris les charges et la TVA, ainsi que la valeur totale, qui ne doit pas dépasser le budget total prévu à cet effet.
- b) Le prix unitaire, y compris les charges et la TVA.
- c) La TVA correspondante totale.
- d) La durée de validité de l'offre au moins trois (3) mois.

C'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui constitue le critère d'attribution du marché, basée sur le prix. L'offre ou les offres, doivent répondre à toutes les travaux et spécifications déterminées et le coût total, y compris tous les frais et charges, ne doit pas dépasser le montant de cinq mille cinq cent euros (5.500,00 €), y compris la TVA correspondante.

Les offres peuvent être soumises par voie électronique (au format PDF, à l'adresse e-mail : [adminfin@rp-grece.be](mailto:adminfin@rp-grece.be)) ou envoyées / soumises sous forme imprimée (enveloppe fermée) au secrétariat de la Section Administration – Organisation de la Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE (19-21 rue Jacques De Lalaing 1040 Bruxelles), jusqu'au 13/05/2022 à 17h00, avec l'indication de l'objet en question. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en compte.

Avant le contrat final, le soumissionnaire doit fournir :

1. informations fiscales et assurances,
2. casier judiciaire vierge,
3. Certificat de représentation valide - documents juridiques de constitution
4. Compte bancaire IBAN.

La Représentation Permanente se réserve le droit de demander aux participants les informations nécessaires à la documentation / évaluation des offres et les contractants sont tenus de les fournir. En outre, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'annuler la procédure et de la répéter avec ou sans modification des clauses prévues. Les participants n'auront, dans un tel cas, aucune exigence financière.

Les offres des opérateurs qui n'ont pas été invités à soumissionner, ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera notifiée par voie électronique à l'adjudicataire.

Le Représentant Permanent

Ioannis Vrailas  
Ambassadeur

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE  
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

**TABLEAU DES NORMES TECHNIQUES DE FOURNITURE ET DE PLACEMENT DU MOTEUR  
DE PORTE DE GARAGE AUTOMATIQUE SECTIONNELLE, GENRE ROULEAU DE PARKING  
DES BUREAUX DE LA REPRESENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE AUPRÈS DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

A. Fourniture de moteur triphasé et le remplacement du mécanisme axial triphasé existant de porte de garage sectionnelle genre rouleau de parking des bureaux de la Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE :

1. Moteur triphasé
2. Protection thermique
3. Fourniture alimentation triphasée en 3 x 230 /400 Vac.
4. Puissance du moteur : 0,37 kw
5. Vitesse de sortie de l'axe : 24 rpm
6. Protection IP55
7. Boîtier de commande, programmable selon les normes européennes de sécurité prévu pour un usage intensif
8. Possibilité e fermeture automatique 3 secondes après le passage des cellules de sécurité, peu importe le temps de pause programmé
9. Possibilité de raccorder des feux bidirectionnels
10. Possibilité ouverture manuelle avec chaîne en cas de coupure de courant
11. Bouton poussoir trois positions sur le coffret de commande (ouvre-stop-ferme)
12. Ajout d'un morceau d'axe 35- >25.4 mm pour permettre l'installation du nouveau moteur
13. Ajout d'une sécurité de bas de porte et remplacement des cellules de sécurité
14. Dérivation du câblage actuel et retrait de l'ancien moteur.

B. Remplacement moteur triphasé supérieur

Travaux nécessaires indicatifs :

1. Retrait, transport et retrait de l'ancien moteur
2. Installation d'un nouveau
3. Réinstallation, nettoyage lieu (pose silicone etc.)

C. Prestation de garantie écrite du matériel:

Garantie des pièces échangées et du travail : environ 2 ans pour le nouveau matériel, excepté les pièces nécessitant le remplacement à cause de l'usure naturelle

D. Validité de l'offre au moins trois (3) mois

**BUDGET TOTAL PRÉVU – TVA INCLUSE**

**5.500,00 €**